



2011 fut un bon cru : les classiques ont été au rendez-vous, avec succès, qu'il s'agisse de notre assemblée générale, du cocktail annuel, du vin blanc / crevettes, du rallye promenade ou de la Revue... Au-delà, nous avons été très heureux de constater le retour des cabines sur la plage : le sujet est prioritaire, il reste du chemin à parcourir, ou plutôt des espaces à combler, mais les efforts de Bernard Henry et de Philippe Lauzeral commencent à porter leurs fruits. Enfin, cerise sur le gâteau, l'arrière-saison a été exceptionnelle, « un été en automne », pour paraphraser une jeune créatrice de talent...

Et pour 2012, que prévoyons-nous ?

Communiquer efficacement avec vous est une priorité (nous vous remercions d'avoir réagi nombreux à notre alerte sur l'enquête d'utilité publique concernant la desserte ferroviaire de la région), comme demeure une priorité le fait de vous proposer toujours plus de services : ainsi, vous trouverez sur notre site internet une nouvelle édition de l'annuaire, mise à jour et enrichie ; de même, la carte APADE vous offre de nouveaux avantages, comme vous le constaterez dans ce bulletin.

Suivre ce qui se passe à Etretat et faire entendre notre avis est un autre objectif : vous trouverez notamment dans ce bulletin des éléments concernant le plan de référence de la ville, sujet qui a mobilisé notre attention. Mais notre préoccupation actuelle porte surtout sur la disparition possible, dès janvier prochain, de la salle Adolphe Boissaye : sans une salle digne de ce nom, la Revue, la soirée du Rallye mais aussi le festival Offenbach ou d'autres activités seraient compromis. Il est donc important de réagir, vite, et d'échanger avec la Mairie pour trouver des solutions ou une alternative.

Enfin, nos chantiers habituels seront poursuivis en 2012 : nous avons mentionné ci-dessus la multiplication des cabines, qui reste un enjeu prioritaire ; dans la même veine, nous allons essayer d'œuvrer pour un retour des périssoires. L'exposition des trésors picturaux cachés des membres de l'APADE, envisagée l'année dernière, devrait voir le jour en 2012. Enfin nous gardons comme objectif de fédérer au-delà des seuls estivants et d'ancrer l'APADE plus encore dans Etretat : nous vous proposerons donc lors de la prochaine Assemblée Générale d'approuver la nomination au Conseil de deux personnalités étretataises, Jean-Pierre Thomas (que nous remercions au passage pour son article dans ce bulletin) et Ghyslaine Lemesle, nièce du peintre Cramoysan. Si vous en êtes d'accord, tous deux seraient accompagnés dans leur arrivée au Conseil par Frédéricke Maillard, Guillaume Béjot et Gérald Van Praet. Il faut aussi préparer la relève !

Un dernier message pour vous rappeler que 2012 est une année électorale : votre vote ne sera nul part plus utile qu'à Etretat, inscrivez-vous vite sur la liste électorale, il vous reste quelques jours pour le faire !

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, un très joyeux Noël et une heureuse année 2012 !

*Aude Bordessoule, Bruno Dessart, Antoine Ernoult-Dairaine,
Bernard Henry, Bénédicte Julien-Laferrière*

Nungesser et Coli ont-ils disparu sur la côte est des Etats-Unis ou au large d'Etretat ?

Le 8 mai 1927, les pilotes Nungesser et Coli disparaissaient dans l'Atlantique Nord à bord de leur avion « L'Oiseau Blanc ». Ils sont les premiers qui ont osé l'impossible exploit pour l'époque : joindre Paris à New-York d'un seul coup d'aile. A 6h40 Nungesser et Coli quittent la terre de France en passant au-dessus d'Etretat. C'est ici qu'ils sont vus pour la dernière fois avec certitude. Que sont devenus les deux aviateurs ?

Depuis bientôt quatre-vingt-cinq ans, la question reste sans réponse. Et pourtant ! Différents témoignages confirment le passage de l'Oiseau Blanc au-dessus de Terre-Neuve puis sur la côte Est des Etats-Unis. Toutes les recherches entreprises dans ce secteur sont restées vaines.

A Etretat aussi les témoignages sont nombreux de personnes qui ont vu passer l'avion. « A 6h40, nous dit Lucien Dupéroux, un vrombissement va s'amplifiant. Ce sont des avions, fait rare à cette heure, j'en compte trois qui se dirigent vers la mer. Deux sont très haut et un autre plus bas. Ce dernier traverse Etretat en diagonale dans la direction Est-Ouest, dans une pétarade qui effarouche les mouettes. Je me précipite sur le perrey mais la visibilité sur la mer est d'environ deux milles et ne permet pas de voir assez loin ». Henri Coquerel et les frères Vatinel appâtent leurs cordes avant le départ pour la pêche, ils ont vu les avions, un était à une centaine de mètres d'altitude, les autres plus haut. Les avions accompagnateurs ont redoublé et le ronronnement des moteurs a cessé.

Ulysse Vatinel précise : « Comme tous les matins de bonne heure nous étions sur le perrey, mon frère et moi, quand est passé l'Oiseau Blanc. Il est arrivé au-dessus de la chapelle, il a coupé vers l'aiguille et est parti par le large. On l'a vu faire « cha » trois fois, descendre au ras de l'eau puis remonter trois fois de suite ». Avait-il déjà des difficultés à se maintenir en altitude ?

A 6h50, le père Léon Duclos était dans son canot sur le lieu de pêche appelé « La Taque » situé à plusieurs milles de la côte. Il n'a rien vu, rien entendu. Cela peut surprendre. L'avion est-il passé plus en aval ?

Marcel Jullian dans son livre « Nungesser, le chevalier du ciel » relate le témoignage du Capitaine Vanson qui, ayant décollé sur Bréguet 14, avait escorté à titre militaire le biplan jusqu'à la Manche : « En vue d'Etretat, je me suis rapproché pour embrasser le vieux Charles sur la joue une dernière fois (rapprocher les ailes des deux avions en vol), il était à moins de cent mètres d'altitude. Ce sera le regret de ma vie de pilote d'avoir dû faire demi-tour conformément aux ordres reçus. J'ai gardé la conviction qu'ils sont tombés à moins de trente milles de la côte... ». Une opinion que partageait Léon Nungesser le propre frère de Charles, qui pensait que ce dernier flottait au large d'Etretat. Sur son insistance des recherches seront entreprises dans la Manche, sans résultat positif.

Au mois de novembre 1980 l'énigme de la disparition de « L'Oiseau Blanc » est relancée.

Un restaurateur de Sassetot-le-Mauconduit livre un secret familial détenu depuis cinquante-trois ans : « Mon père, dit-il en substance, qui était un pilote fécampois, a été témoin d'un événement extraordinaire alors qu'il se trouvait en mer au large d'Etretat, sur le banc « Le Grand Ritain »⁽¹⁾, un jour de mai 1927, avec plusieurs autres compagnons de pêche. Il a vu « L'Oiseau Blanc », une grande carlingue blanche, avec l'arrière à demi-immérgé. L'épave était très visible et l'on distinguait nettement ses ailes. Mon père et ses amis, se dirigèrent vers elle mais, rapidement, alors qu'ils se trouvaient encore loin, l'épave s'enfonça pour disparaître définitivement ».

Un témoignage choc. Et la suite ne l'est pas moins puisqu'en allant rendre compte de cet événement à l'Administration Maritime de Fécamp, Mr Duchemin père reçut en réponse une consigne de silence. Consigne qu'il respecta, ne confiant son secret qu'à son fils.

Depuis... rien, et malheureusement pas de preuve, le mystère reste entier.

Jean-Pierre Thomas

⁽¹⁾ « Le Grand Ritain » fond sablonneux, bien connu des pêcheurs d'Étretat, est situé à 12 milles dans le Nord-ouest du Cap d'Antifer.

NOUVELLES D'ÉTRETAT

Plan de référence pour Étretat

Le 3 novembre s'est tenue à Étretat une réunion de présentation du plan de référence, organisée par Monsieur le Maire avec le cabinet CETE. Le plan présenté avait été précédemment validé par le conseil municipal. Plusieurs volets à ce plan : l'accessibilité du site, avec la mise en zone piétonne du cœur du village, des actions sociales et une ambition culturelle. Quelques sujets à gros budget ne sont cependant pas inscrits au plan, tels que l'acquisition de la villa Molière ou de terrain pour le golf. Le budget total du plan est de l'ordre de cinq millions d'euros à financer en bonne partie par des subventions, qui risquent certainement d'être inférieures aux attentes.

Les trois objectifs principaux du plan sont l'amélioration du cadre de vie, le maintien et la création de logements en ville et l'enrichissement de l'offre touristique, ces objectifs étant déclinés dans les sept pôles géographiques présentés précédemment.

Concrètement, en dehors de la reprise de toute la voirie entre l'avenue George V et la mer et de l'organisation des parkings périphériques (avec navettes et "points vélos"), les principaux investissements concernent la création d'une médiathèque / maison du patrimoine sur la partie arrière du parking de la place du Général de Gaulle, un nouveau bâtiment dans le Grand Val (près des tennis) qui accueillera les activités de la salle Boissaye, l'aménagement du quartier de la gare et le réaménagement des bâtiments du club de golf et du tennis.

Les détails du plan de référence sont disponibles sur notre site www.etretat-apade.fr.

Salle Adolphe Boissaye

Coup dur pour la Revue ! Après la salle du casino, la salle Boissaye, une nouvelle page pourrait se tourner pour la Revue. En effet, en plus des aménagements envisagés un temps par la Mairie, de la mise en conformité exigée par la Sous-Préfecture pour assurer la sécurité, c'est la structure même de la salle Boissaye qui montre aujourd'hui des signes de faiblesse. En conséquence, la Mairie pourrait malheureusement décider d'anticiper sur le plan de référence et de fermer la salle dès janvier prochain. Si cela se confirmait, il faudrait trouver une solution pour la Revue : Monsieur le Maire y est sensible et s'est engagé à nous aider. Le dialogue est entamé et nous ne manquerons pas de vous tenir informé des développements !

Terrain du Tilleul à l'entrée d'Etretat

Le 30 juin 2011 la Cour d'appel de Douai a rejeté la requête de la Société SCI les Elysées les Haules, qui voulait installer une résidence hôtelière sur le terrain. Il s'agit d'une victoire pour l'Association de défense du site d'Etretat, que l'APADE, avec l'approbation de la majorité de ses membres, a soutenu depuis le début sur ce dossier.

Lors de l'Assemblée Générale de l'APADE, Monsieur le Maire a évoqué la possibilité d'un rachat de ce terrain par la municipalité, en y transférant le camping actuel, pour transformer ce dernier en parking. Mais la propriétaire actuelle, Madame Fauvel, ne serait pas prête à vendre, donc affaire à suivre... L'APADE continuera à s'intéresser de près à ce dossier et à en discuter avec la municipalité.

Circulation et Stationnement

Tous les problèmes ne sont pas résolus, mais nous pouvons saluer l'action de la municipalité, qui va dans le bon sens :

- Le cœur piéton mis en place cet été a globalement bien fonctionné, même si certains commerçants ne sont pas convaincus du bien-fondé de l'opération, qui nuirait selon eux au commerce. La majorité y est cependant favorable et la fréquentation accrue montre son intérêt.
- Les terrasses, dont on peut contester l'esthétique, offrent pourtant un côté accueillant et vacancier à Etretat, aspect qui n'était pas développé malgré sa vocation touristique. Il n'y aura a priori plus d'autres installations, reste à faire monter les installations existantes en gamme.
- Les *camping-cars* restent un soucis majeur, comme évoqué pendant notre Assemblée Générale, même si l'aménagement du parking route du Havre a quelque peu amélioré la situation. Il faut poursuivre d'autres aménagements en ce sens et ne pas baisser les bras.

Pour mémoire, notre association est toujours présente à la Commission Circulation Stationnement de la ville, représentée par Jean-Claude Hélyary.

Revue 2011

La revue 2011 a été saluée unanimement comme un bon cru. Nouveauté de cette année, vous pouvez revoir ces bons moments tout en poursuivant votre aide au Foyer des Anciens : il vous suffit pour cela de nous adresser un chèque de 15 euros (bulletin de souscription en dernière page) et vous recevrez en retour le DVD de la soirée. Notez bien que l'intégralité de la somme ira au Foyer des Anciens.

Assemblée générale de l'APADE Août 2011

Nous étions plus nombreux cette année qu'à l'habitude à l'Assemblée générale de l'APADE, et pouvons donc nous réjouir de l'intérêt de nos membres à la vie de l'association. Après la présentation du bilan de l'année, les échanges avec Franck Cottard et Dominique Delafosse ont été nombreux, notamment sur le plan de référence, la circulation et le stationnement, le terrain du Tilleul à l'entrée d'Etretat ou le réaménagement de la zone de jeux du Parc des Roches.

La patrouille de France à Etretat

A l'occasion du bicentenaire de la naissance du Général de Vassoigne, la Patrouille de France est venue le 24 septembre dernier à Etretat pour un spectacle impressionnant entre nos portes. Ceux qui n'ont pas pu y assister peuvent avoir un aperçu sur Youtube (http://www.youtube.com/watch?v=f8Ba0oW_qNA).



Photos prises par Laurent Bruneau, Studio Grand Angle, 24 rue Prosper Brindejont, 76790 Etretat. Plus de 80 photos disponibles sur le site www.studiophotoetretat.fr

Nouvelles de nos membres

Naissances :

Antoine Genier, fils de Sophie et Baudoin Genier, et petits fils de Bernard et Monique HENRY.

Juliette Veyrin-Forer, fille de Raphaël et Marie Veyrin-Forer, et petite fille de Christophe Veyrin-Forer, le 2 août 2011.

Julien Ragheb, fils d'Olivier Ragheb et Céline Cossée de Semeries et petit fils d'Isabelle de Vaureix.

Aurélien Rolin, fils Tiphaine et Alexandre ROLIN, et 1er petit fils de Michel et Muriel Mignot le 9 novembre 2011

Tous nos voeux de bonheur aux parents et grands-parents.

Nous ont quittés :

Jacques May.

Madame Jay, mère de Marie Martine Jay Jacob.

René Jung, mari de Ghislaine Jung et père de Thibaud, en août dernier.

Terangi Mallet, fils d'Arnaud et Titaina Mallet, le 5 octobre.

Toutes nos pensées vont vers leurs familles.

SAISON 2012, EN AVANT PREMIERE

Paris Etretat à vélo, « édition 2012 »

Forts du galop d'essai en 2011 (récit exclusif de l'édition 2011 par Manuel Decaudaveine, disponible sur notre site internet), le club du mollet joyeux vous invite à l'édition 2012 du Paris-Etretat à vélo par des petites routes de campagne. Retenez la date (21 et 22 avril 2012) et inscrivez-vous vite en écrivant à etretat-apade@hotmail.fr. Attention, l'hôtel au soir de la première étape étant petit, il est nécessaire de s'inscrire idéalement avant la fin janvier 2012. Les premiers inscrits seront les premiers servis (et logés...).





Après le succès de la campagne 2011 (six cabines sur les galets cet été), nous espérons au moins doubler le nombre de cabines l'été prochain. Tout concourt à cela.

D'abord, la Mairie reconduira cette année l'opération « occupation gratuite du domaine public maritime ». En clair, la Mairie paiera au Domaine Maritime les redevances d'occupation de la plage au titre des cabines, vous n'avez donc pas à vous en soucier.

Ensuite, s'agissant du montage / démontage des cabines, nous vous rappelons avoir négocié avec L'Atelier du Phare une proposition de prix dégressifs pour ces opérations, avec en outre une possibilité optionnelle de stockage pour l'intersaison :

Option 1 : montage, démontage cabine	Unitaire	Par 5	Par 10
Chargement cabine chez client étretatais Transport, montage, démontage, retour client	419€	377€	359€
Option 2 : stockage, montage, démontage cabine			
Chargement cabine stockée à l'Atelier du Phare Transport, montage, démontage, retour Atelier	466€	419€	395€

Tout cela a parfaitement fonctionné l'été dernier. Comme nous l'avions souhaité, c'est une opération sans souci pour ceux qui y participent. Et puis, *last but not least*, si vous installez une cabine sur la plage, vous pourrez participer à ce moment phare et privilège de l'été 2012, « le pot des cabines » !

Si vous n'avez pas de cabine, ce n'est pas un problème : vous pouvez en acheter une ou vous pouvez en partager une ; « une cabine pour deux » pourrait bien être l'attitude tendance de l'été 2012 ! Il vous suffit pour cela de nous écrire à etretat-apade@hotmail.fr et nous nous occuperons de vous.

Si au contraire votre cabine vieillit doucement au fond de votre jardin, vendez-la vite pendant qu'elle vaut encore quelque chose, vous ferez des heureux ! Là aussi il suffit d'un court email à etretat-apade@hotmail.fr.

Nous comptons sur vous !

Exposition APADE 2012

Nous ne renoncerons pas : après une tentative infructueuse en 2011, nous comptons sur vous pour exposer vos trésors picturaux représentatifs d'Etretat la dernière semaine d'août au casino. Les prêts seront anonymes, vos œuvres assurées et la salle sécurisée. Plus aucune excuse pour ne pas participer ! Nous vous recontacterons par email en février prochain sur ce sujet, mais d'ores et déjà, n'hésitez pas à nous écrire si vous avez des œuvres à prêter (etretat-apade@hotmail.fr).

2012, année électorale

Participer à la vie locale, c'est aussi voter sur place. Pour voter aux législatives l'année prochaine, puis aux élections municipales, inscrivez-vous sur la liste électorale d'Etretat **avant le 31 décembre 2011.**

NOUVELLES DE LA REGION

Antifer : port méthanier et port pétrolier

Depuis l'annonce en janvier 2011 par la CIM de l'abandon de son projet d'implantation d'un port méthanier à Antifer, les actions des associations qui s'étaient mobilisées contre ce projet, dont le Phare, se sont poursuivies au niveau du port pétrolier, avec pour objectif de militer pour plus de sécurité et moins de désagréments, des odeurs étant souvent ressenties aux abords du port.

Le Train

Dans le cadre du Grand Paris, un débat est en cours, jusqu'au 3 février, sur le tracé d'une nouvelle ligne ferroviaire plus rapide, reliant Paris à la Normandie. Nous vous encourageons à aller sur le site du débat public www.debatpublic-lnpn.org/ pour suivre les échanges et donner votre avis.

Pour nous, amis d'Etretat, il est important de conserver un trajet en Haute Normandie, desservant les stations balnéaires du pays de Caux, et bien évidemment un arrêt en gare de Bréauté-Beuzeville.

Feuilletez ou téléchargez le « dossier du maître d'ouvrage », vous pourrez comparer les scénarios et en mesurer les différences comme par exemple les prévisions d'augmentation de fréquence des trains, ou en page 94 le temps de trajet de Paris à Bréauté-Beuzeville entre 1h19 pour les bons scénarios et 1h36 pour le moins bon (il faut 1h46 aujourd'hui pour relier Bréauté à Paris St Lazare).



LIVRES ET FILMS

David Foekinos, Les Souvenirs, roman où cet écrivain retrouve sa grand-mère à Etretat, laquelle recherche les traces de souvenirs d'enfance dans l'école primaire de la rue Guy de Maupassant. David Foekinos est l'auteur de neuf romans, dont « la délicatesse », qui sort à l'écran avec Audrey Toutou.

Bruno Delarue : deux nouveaux ouvrages sur la peinture Normande, La Normandie des Peintres et Visions Romantiques des Côtes de la Manche. Deux excellentes idées de cadeau pour Noël !

Ariane Doublet, La Pluie et le Beau Temps, un film consacré à la culture du lin en pays de Caux, par la réalisatrice de l'inoubliable film Les Terriens.

CONFERENCE & SORTIES

Colloque / débat avec nos deux députés européens : Estelle Grelier (P.S.) et Jean Paul Gauzès (U.M.P.) sur le thème « Quel avenir pour l'Europe ? », le 5 Janvier à 18h30 au Dormy House. Le débat sera suivi par un diner à 20h30. L'entrée est libre pour le débat. Inscription obligatoire avant le 31 décembre pour le diner (€30 / pers).

Centre Aquatique : vous avez envie d'un sauna ou d'un hammam au cœur de l'hiver, ou de nager dans un bassin de 50m ? Les Bains des Docks au Havre, Quai de la Réunion (02.32.79.29.55 ou lesbainsdesdocks@vert-marine.com).

Exposition Fernand Leger : Musée André Malraux: du 21 décembre 2011 au 9 janvier 2012. Tel : 02 35 19 62 62 - 2, boulevard Clemenceau, 76600 Le Havre



MODE

« **Un Été en Automne** », la collection de Marie Schlumberger, est désormais disponible sur son e-boutique. Profitez de 30% de réduction grâce au code WELCOME. Rendez-vous sur le site www.uneteenautomne.com.

CARTE APADE

Nous continuons à développer des partenariats avec des associations culturelles et sportives. L'objectif est d'obtenir un certain nombre d'avantages pour nos membres.

Pour recevoir votre carte APADE nominative, il vous suffit de renvoyer le bon qui se trouve à la fin de ce bulletin, avec une enveloppe timbrée adressée à votre nom.

Pour mémoire, le premier avantage consenti aux membres de l'APADE consiste en des réductions sur les *green-fees* du **golf d'Étretat**. Chaque foyer APADE à jour de sa cotisation pourra bénéficier d'une réduction de 25% sur les *green-fees* du golf, à tout moment de l'année, à concurrence de cinq *green-fees* par an et par foyer. Le secrétariat du golf a d'ores et déjà une liste à jour des membres APADE et pourra donc vous appliquer cette réduction lorsque vous vous présenterez. Deux nouveautés :

Étretat Aventures propose un tarif préférentiel aux membres de l'APADE : 2€ de moins par entrée, soit 23€/adulte au lieu de 25€, et 14€/enfant de moins de 12 ans, au lieu de 16€. Pour cela il vous suffit de présenter votre carte APADE à l'entrée (Étretat Aventures, le Château du Bois, 76790 les Loges, tel 02 78 08 58 48 ou 06 60 67 86 11).

Le cinéma « le Studio » au Havre propose aussi un tarif préférentiel aux membres de l'APADE : tarif réduit à 5 € pour nos adhérents sur simple présentation, à la caisse du cinéma, de la carte Apade (3, rue du Général Sarrail, 76600 Le Havre, Tel : 02 35 43 64 63 ou <http://www.cinema-le-studio.fr>).

Si vous avez d'autres idées ou propositions, ou si vous pouvez nous aider dans nos démarches, contactez-nous : etretat-apade@hotmail.fr

TRANSPORTS

Pensez au car entre Bréauté et Étretat, 2 euros, 30 minutes, tous les week-ends en hiver : c'est vert, c'est pratique et cela vous évite les bouchons.

1 ^{er} Sept 11-29 mai 12	Vendredi et Veille de fête	Samedi		Dimanche
Paris St Lazare	18 :25	08 :50	Étretat Mairie	18 :38
Bréauté Train	20 :14	10 :39	Étretat Camping	18 :41
Bréauté Car	20 :23	10 :48	Bréauté Car	19 :10
Étretat Camping	20 :52	11 :17	Bréauté Train	19 :29
Étretat Mairie	20 :55	11 :20	Paris St Lazare	21 :40

GASTRONOMIE

- Le 8ème concours du **meilleur boudin** s'est tenu les 15 et 16 octobre derniers et certains charcutiers de notre région ont été distingués : pour le boudin noir traditionnel, Bernard Coudène à Goderville et Laurent Preud'homme à Criquetôt l'Esneval ont obtenu le grand prix d'excellence, alors que Nicolas Duparc aux Loges et Patrick Cahard à Saint-Romain de Colbosc obtenaient la coupe du grand prix national ; pour le boudin blanc traditionnel, grand prix d'excellence à François Crochet de Saint-Romain de Colbosc ; pour le boudin blanc de Saint-Romain, coupe du prix national à François Crochet de Saint-Romain de Colbosc ; enfin certains boudins spécifiques sont récompensés : le boudin noir aux pommes de Patrick Cahard et de Nicolas Duparc, le boudin antillais de François Crochet, ou le boudin blanc à la havraise de Bernard Coudène.
- Une **nouvelle adresse alléchante** : Sébastien Craquelin vient d'ouvrir une poissonnerie / restaurant à Fécamp – 17, place Charles de Gaulle – tel : 02 35 27 10 42 – ouvert tous les jours à midi.

LES PETITES ANNONCES

IMMOBILIER :

Location

- A louer dans un parc en plein centre d'Etretat une maison rénovée en 2005. Située 1bis, rue Nungesser et Coli (en face du presbytère), à l'entrée du parc de la villa Val Fleuri, nous louons à l'année une maison de 135m² (soit 100m² loi Carrez) comprenant séjour, bureau, 3 chambres, une salle de bain et une salle d'eau. Cette maison datant du 19ème siècle a été rénovée en 2005. Dans la propriété close de murs, vous bénéficierez d'un jardin privatif, d'une terrasse, de 2 places de stationnement dont une dans un parking couvert (à l'entrée de votre jardin). Des photos sont disponibles sur le site suivant : http://www.century21.fr/trouver_logement/detail/470408576/#
Contact : Jean-Frédéric BLAYN / jf.blayn@gmail.com / 0660345957 – Visites : M. et Mme Barbaray qui sont sur place. Téléphone : 0235288009. Loyer : 950€, pas de charges locataires à prévoir hors : eau potable, électricité et gaz pour le chauffage central et l'eau chaude sanitaire, curage semestriel de la fosse septique. Maison disponible depuis début décembre 2011.
- Loue maison à la semaine rue Notre Dame, (4 chambres, pour 6 personnes, 550 ou 650 €/semaine selon période), disponible cet été, pendant les autres vacances scolaires, possibilité week-end avec 2 nuits. Contact : odile.horion@gmail.com

Vente

- Appartement de 145 m2 en étage dans petite copropriété avec parc. Situation offrant une vue exceptionnelle à la fois sur la mer et l'arche, le golf et la station. 4 chambres (dont une petite). 2 réceptions. Cuisine, sdb, cave. Places de parking. Jardin privatif d'une surface de 480 m2, très bien exposé. A 5 minutes à pied de la plage et du centre.
Prix : 445.000 €, Tél. 06 07 45 90 37
- Appartement de 70 m2 en rez-de-jardin dans petite copropriété avec parc. Une entrée, deux chambres, une cuisine, sdd. Terrasse et petit jardin de 80 m2 très bien exposé. Place de parking. Dans petite copropriété à 5 minutes à pied de la plage et du centre.
Prix : 230.000 €, Tél. 06 07 45 90 37
- Villa Isoline à Etretat, allée Le Poitevin. 120m2 environ. Cuisine, salle à manger, salon, 2 salles de bains, 5 chambres. Chauffage gaz. Jardin et cave. Tél : 06 09 16 03 10.

MER / CABINES

Si vous cherchez une cabine ou êtes disposés à prêter ou louer la vôtre, écrivez à etretat-apade@hotmail.fr ou téléphonez à Bernard Henry au 06 61 24 86 45.

COTISATIONS APADE

Vous pouvez d'ores et déjà payer votre cotisation 2012, 27€ pour l'adhésion avec bulletin papier, 25€ pour l'adhésion avec bulletin électronique uniquement. Vous trouverez à la fin de ce bulletin le bon à renvoyer avec votre chèque.

Ceux qui n'ont toujours pas payé leur cotisation 2011, sont invités à le faire très rapidement, et peuvent payer pour 2011 et 2012 en même temps.

SOUSCRIPTION POUR LA SAUVEGARDE du TEMPLE d'ETRETAT

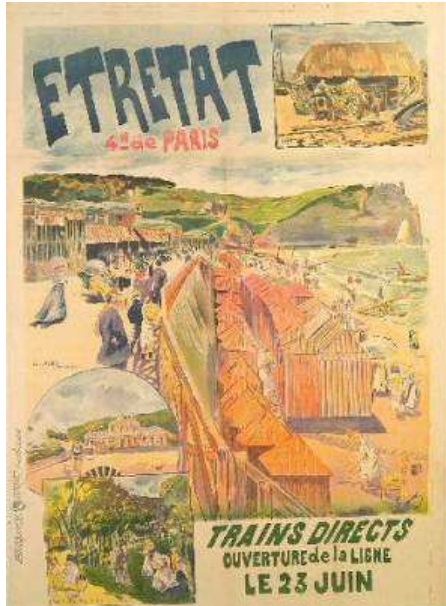
Le temple d'Étretat situé à la sortie d'Étretat - Route de Criquetôt l'Esneval - a été édifié en 1883. Les plans ont été établis par les architectes Emile Bénard, natif de Goderville, grand prix de Rome, et Charles Letrosne, familier d'Étretat. Le mariage d'André Gide avec Madeleine Rondeaux a été célébré dans ce temple le 7 octobre 1895.

Ce temple permet d'accueillir plus d'une centaine de personnes tout d'abord pour le culte (en juillet, août et septembre) mais aussi pour des conférences, comme celles de l'été 2011, ou des concerts, ouverts à tous.

Aujourd'hui le bâtiment prend l'eau et la toiture doit impérativement être refaite. Le devis s'élève à 30 000€. L'association qui gère le temple a entamé une souscription auprès des pouvoirs publics mais qui ne pourront en aucun cas financer la totalité des dépenses. Un appel est donc lancé aux Amis d'Étretat pour conserver notre patrimoine culturel. Merci d'avance pour votre contribution à envoyer au président et trésorier de l'association : Association du Temple d'Étretat, Yves de Trégomain, 6 rue Joseph Bara, 75006 Paris.

Tout don à l'association permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de son montant dans la limite de 20% du revenu imposable. Une contribution même symbolique, est importante dans la mesure où elle montre à l'administration l'attachement de la population à ce lieu, ce qui est un facteur important dans les demandes de subventions.





Fin du XIX^e siècle



Ligne Paris Normandie env. 2019

Participez au débat public et donnez votre avis

avant le 3 février 2012 sur www.debatpublic-lnpn.org/

Meilleur temps	Actuel	Scenario A	Scenario B	Scenario C
Paris-Bréauté	1h46	1h19	1h22	1h36
				Le moins bien
Intervalle rapide : passage Breauté		oui	oui	non

COTISATIONS APADE 2012

Merci de bien vouloir nous retourner au plus vite votre cotisation au nom de l'APADE, et envoyer les chèques à l'ordre de l'APADE, à APADE BP n°1 76790 Etretat .

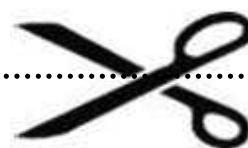
Mr/ Mme/ Mlle Prénom : _____ Nom _____

- J'opte pour la cotisation bulletin électronique uniquement à 25€

Adresse mail à compléter :

- J'opte pour la cotisation bulletin papier à 27€

Adresse courrier à compléter :



DVD REVUE 2011

Ci-joint un chèque à l'ordre de l'APADE (montant entièrement reversé au foyer des anciens)

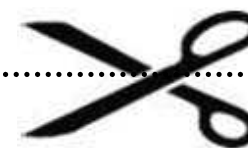
- 15 € pour un retrait auprès de Frédérique Maillard ou Christelle Lauzeral

- 20€ pour un envoi à l'adresse suivante

Mr/ Mme/ Mlle Prénom : _____ Nom _____

Adresse : _____

Chèque et bon rempli à envoyer à APADE BP n°1 76790 Etretat .



CARTE APADE

Mr/ Mme/ Mlle Prénom : _____ Nom _____

Désire recevoir ma carte APADE nominative.

Bon à envoyer à APADE BP n°1 76790 Etretat

Joindre une enveloppe **timbrée avec nom et adresse.**

Joyeux Noël
et
Bonne Année 2012